

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DU TARN**

SÉANCE DU 03 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux et le trois du mois de juin, à neuf heures quarante-cinq, le bureau du conseil d'administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans les locaux de l'État-Major du SDIS, 15, rue de Jautzou, sous la présidence de M. Michel BENOIT. En application de l'article 9 du règlement intérieur de l'instance, certains membres ont participé à la réunion en visioconférence.

Présents: Membres à voix délibérative :

MM. Michel BENOIT, Bernard MIRAMOND, Jean-Michel BOUAT (par visioconférence).
M. Christophe TESTAS, par visioconférence (arrivé après le vote du rapport 036 Réforme de matériels),

Participant à la séance :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.
Laëtitia CAPARROS, assistante du service assemblées et contentieux.

Secrétaire :

Colonel Christophe DULAUD, directeur départemental.

Absents excusés :

Mme Eva GERAUD.
Colonel Eric VIAL, directeur départemental adjoint.
Lieutenant-colonel Philippe CNOCQUART, chef du pôle pilotage et stratégie.

Nombre de membres à voix délibérative en exercice : 5 / présents : 4 / votants : 4.

Date de la convocation : 27 mai 2022.

~~~~~  
**RAPPORT N°037/BUR-06/2022**

**OBJET : Attribution du marché n°2022-01 passé selon une procédure formalisée et relatif à l'entretien des locaux et vitrerie de l'État Major, CSP Albi, CSP Castres, CIS Gaillac et des trois groupements du SDIS du Tarn.**

Le n°2022-01 marché a pour objet la réalisation de prestations de nettoyage intérieur et extérieur des bâtiments et surfaces vitrées sur différents sites (prestation de service ordinaire). Conformément aux articles L.2124-2 et R.2124-2-1° du code de la commande publique, le SDIS a lancé cette procédure sous la forme d'un appel d'offres ouvert, constituée de quatre lots :

- Lot 1 : Le centre de secours principal d'Albi ainsi que le groupement NORD ;
- Lot 2 : Le centre de secours principal de Castres ainsi que le groupement SUD ;
- Lot 3 : L'État Major ;
- Lot 4 : Le centre de secours de Gaillac ainsi que le groupement OUEST.

Cette procédure a été envoyée à la publication le 24/03/2022 et parue le 29/03/2022 au BOAMP ainsi qu'au Journal officiel de l'Union européenne. La date butoir de réception des offres était fixée le 27 avril 2022 à 16h00.

A l'issue de la consultation, 7 plis ont été reçus sur la plateforme de dématérialisation.

Ainsi, la commission d'appel d'offres réunie le 3 juin 2022 à 9h00 a agréé les sept candidatures déposées dans les délais et a procédé à l'attribution de quatre lots constitutifs du marché comme suit :

- Le lot 1 est attribué à la société DERICHEBOURG (montant annuel de 12 165,28 €);
- Le lot 2 est attribué à la société ONET SERVICES (montant annuel de 7 396,80 €);
- Le lot 3 est attribué à la société SUD OUEST CLEAN (montant annuel de 25 850 €);
- Le lot 4 est attribué à la société ASTIC (montant annuel de 7 977,60 €).

Le BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

vu la décision de la commission d'appel d'offres du 3 juin 2022,

après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'unanimité,

- d'autoriser le président à signer les pièces afférentes à cette procédure au bénéfice de chaque titulaire validé par la commission d'appel d'offres.

Document signé électroniquement par  
le président du conseil d'administration,

Michel BENOIT

**Délais et voies de recours :**

***La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois, à compter de sa date de notification ou de publication.***

***Le tribunal administratif de Toulouse peut être saisi par courrier (68, rue Raymond IV - BP 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>***